CLUB SPORTIF MUNICIPAL TENNIS
LA COUDOULIERE
COMPLEXE SPORTIF « Docteur Baptiste »
Avenue de la Mer
83140 SIX -FOURS LES PLAGES
04 94 07 69 78
csmt.lacoudouliere@free.fr

REUNION DU COMITE DE DIRECTION
Mardi 24 juin 2008

Présents : ARZOINE David, CAZAUX André, CHARLES André, DELEMOTTE Alain, LEMORT Christine, MACCIO Serge, MALAUSSE Pierre, MEDINA Guy, MENDEZ Sylvie, QUINTANILLA Marc, RAVAUD André, REGNIER Philippe, MICELI René (soit 13 membres)

Excusés : ROBERT Alain, MATHIEU Gilbert, DELALANDE Jacqueline, LEDROUMAGUET Arnaud, BOTTACHIARI Raymond, BELMONTE François

Ouverture de la réunion à 18 h 45 - Président de séance : DELEMOTTE Alain
Secrétaire : MENDEZ Sylvie

ORDRE DU JOUR :

1/ Approbation du compte-rendu du CDD du 13 mai 2008
2/ Trésorerie : prévisionnel jusqu'en septembre 2008
3/ Bilan financier Tournoi jeunes
4/ Tarifs Ecole de Tennis 2009
5/ Tournoi Open
6/ Questions diverses

1/ Approbation du compte-rendu du CDD du 13 mai 2008

A/ Mr REGNIER Philippe souhaite modifier les éléments de son intervention, suite au mécontentement de Mr ARZOINE David, spécifiant qu'il avait montré à David sur le site ce qu'il avait écrit et qu'il ne fallait pas écouter les autres pour se faire un avis.
RECTIFICATION adoptée à l'unanimité

B/ A la demande de Marc QUINTANILLA lors de l'élection du Bureau, puisque le Président avait été élu le 28 avril 2008, le décompte des voix est le suivant :

Nombre de votants présents : 15 membres
Excusés : ROBERT Alain, MATHIEU Gilbert, QUINTANILLA Marc,
Non excusé : MICELI René

Sont élus :

Mr BOTTACHIARI Raymond	Vice Président	à l'unanimité
Mr REGNIER Philippe	Trésorier	à l'unanimité
Mme MENDEZ Sylvie	Secrétaire générale	à l'unanimité
Mr CHARLES André	Secrétaire adjoint	à l'unanimité
Mr ROBERT Alain	Censeur aux comptes	à l'unanimité

RECTIFICATION adoptée à l'unanimité

C/ Subvention Childéric

A la demande de Marc QUINTANILLA, le Président DELEMOTTE Alain confirme que l'aide à l'embauche d'un apprenti et le soutient à la formation est minimum de 1000 € suivant les régions depuis la rentrée 2005.
Les 4 et 5 septembre 2007, l'IMSAT à transmis le dossier d'inscription avec 915 € de prime embauche et 1830 € d'aide à la formation. La suppression de ces aides n'étant intervenue que le 1er juillet 2007, l'IMSAT n'en avait pas connaissance en septembre. Une réunion de travail aura lieu très prochainement sur ce sujet.

2/ Trésorerie : prévisionnel jusqu'en septembre 2008

- Contrat de Martine

Il se termine le 12 Août 2008. Nous essayons de négocier la reconduction. Un rendez-vous a été pris avec l'ANPE de Toulon.

3/ Bilan financier Tournoi des jeunes

Lecture du bilan faite par Alain.
En annexe, le Bilan financier.

4/ Tarifs Ecole de Tennis

- Partie du club

Quelques tarifs ont été modifiés :
Pour 19 €/an, nous proposons aux enfants de jouer n'importe quel jour de la semaine.

Les enfants n'ayant pas pris de badge, restent quand même prioritaire le mercredi jusqu'à 18 h et le samedi jusqu'à 17 h.

En annexe, tarifs 2008-2009 de l'Ecole de Tennis

Reste à négocier le tarif des parents qui viennent jouer avec leurs enfants. Pourquoi ne pas proposer un tarif famille… Cela fera l'objet d'une prochaine réunion.

Autre changement :

Alain a demandé à ce que les inscriptions se fassent au Club House de façon à libérer le bureau.

Les plus du club :

La Direction sportive et Daniel décideront ensemble, des cours supplémentaires à attribuer à certains élèves et pris en charge par le club.

Le rattrapage des cours sera obligatoire. Philippe souligne que tous les cours annulés pour cause de pluie ou autres imprévus, seront notés sur un planning et automatiquement rattrapés, sans doute pendant les vacances.

Guy demande à Daniel de fournir à la direction sportive des documents sur lesquels ces cours seront notés mensuellement.

Philippe souligne également que certains parents ont annoncés que les cours finissaient trop tôt. Donc il est important de rajouter sur la fiche tarif d'inscription la date de clôture des cours et la date de la sortie de fin d'année.

5/ Tournoi Open du 12 juillet au 27 juillet 2008

Les inscriptions ont débuté. Il est important que les bénévoles du comité s'investissent d'avantage.

En ce qui concerne la feuille de programmation des matchs, Guy souligne qu'il serait souhaitable de prévoir à l'avance les horaires des joueurs. Pierre ajoute que les horaires ne sont jamais respectés et que par conséquent il serait utile de convoquer les joueurs environ ¼ d'heure plus tôt que l'horaire prévu afin qu'il n'y a plus de retard dans les matchs.

Guy ajoute que pour une première convocation, les joueurs doivent appeler le club afin de se renseigner sur le jour et l'heure de leur match.

Budget Prévisionnel :

Environ 280 engagements
Nous ne pouvons pas changer le tarif adulte, qui reste donc à 15 €
Par contre, nous pouvons changer de catégorie, mais les lots devront être plus conséquents. Donc reste à voir si c'est plus intéressant pour le club. A voir, pour le tournoi d'automne…

Environ 80 jeunes à 12 € l'inscription

Il est rappelé que l'an dernier, le montant des 2èmes engagements étaient baissés à 12 €.

Alain propose la gratuité pour les personnes à la table (10 joueurs à 15 € soit environ – 150 €).

En annexe, le Budget Prévisionnel

Il est à rappeler que les tarifs des consommations augmentent durant le tournoi.

0,80 € le café
1,50 € pour les sodas
2 € le powerade
1,5 € la bière (bouteille)

6/ Questions diverses

André Ravaud demande si les membres des commissions antérieures restent à leurs postes ?
David répond que oui et Philippe souligne qu'il est important d'avoir un vrai comité avec des gens qui s'investissent.

Guy demande qui peut être disponible pendant le tournoi pour aider à la table et à la buvette. Un tableau va être fait à cet effet.

Fin de la séance : 20 h 30

Le président de séance
DELEMOTTE Alain

La secrétaire générale
MENDEZ Sylvie